

## LIBRE PENSÉE

Hymne à ma Mère  
 Tel un nuage dans le bleu du ciel  
 Comme l'oiseau à la cime des arbres  
 Ton visage apparaît dans l'ombre irréaliste  
 Devinant les pensées au plus profond de moi-même  
 Lorsque le soleil darde ses rayons  
 Penchée sur le berceau, contemplant la vie  
 Tendre, radieuse, rassurante aussi  
 Que ton regard seul à tout embellit  
 Puls, le vent du soir arrivant  
 Le pas se fait plus lent, la silhouette plus fragile  
 Mais l'oeil reste vigilant, attentif à autrui  
 Et quand viendra l'adieu, l'instant éphémère  
 Dans mon coeur.....  
 Point ne l'oublierai-je ma Mère  
 Lucette HARANG

## ETAT CIVIL

## MARIAGES

Le 7 Juillet 1990: Bernard LELONG  
 et Odile BAILLON

Le Premier Septembre 1990: Christian MAROUZE  
 et Véronique VISSE

## NAISSANCE

Le 26 Juillet 1990: Aurore FLON

## VIE PAROISSIALE

## MESSES A CONCHY LES POTS:

Dimanche 28 Octobre  
 Dimanche 25 Novembre  
 Dimanche 23 Décembre

## COMMUNIQUÉ

La Gendarmerie de Reillons/Matz nous communique ces informations:

## service national en gendarmerie:

Les jeunes filles et les jeunes hommes qui souhaitent effectuer leur service militaire en Gendarmerie (gendarmes-auxiliaires) doivent déposer leurs demandes dans le délai de 3 mois minimum à 6 mois maximum avant la date d'incorporation souhaitée auprès de la brigade territoriale de RESSONS SUR MATZ.

Exemple: pour une incorporation au 1<sup>er</sup> Février, la demande être déposée début Août au plus tôt et avant fin Octobre au plus tard.

## possibilité d'emploi:

Jeunes filles, jeunes hommes libérés de vos obligations militaires, LA GENDARMERIE NATIONALE PEUT VOUS INTERESSER; RENSEIGNEZ VOUS !

Minitel 36 14 code "Gendarme" ou gendarmerie de Reillons

## NOTRE HISTOIRE

Dans ce numéro, nous n'avons pas pu insérer la rubrique habituelle par manque de place. Mais Monsieur Pillot nous a préparé un article assez long sur l'école qui peut-être d'ailleurs s'étendra sur 2 numéros.

Merci de bien vouloir patienter !

Petite mise au point

Dans le précédent numéro, j'avais trouvé intéressant de publier un texte qui m'avait été communiqué à titre personnel par Monsieur Dreue. Je précise donc qu'il n'est en rien responsable de la publication de celui-ci et que si sa signature figurait au bas du dit texte, il s'agissait simplement dans mon esprit d'en signaler l'origine ( cela me semble à la fois honnête et indispensable ).

Encore une fois, comprenez bien que nous ne sommes que des journalistes amateurs, pas toujours capables de deviner les réactions épidermiques de chacun. J'espère que ce numéro ne vous choquera pas trop, bien qu'il fasse preuve à nouveau d'une certaine liberté d'esprit et de ton.

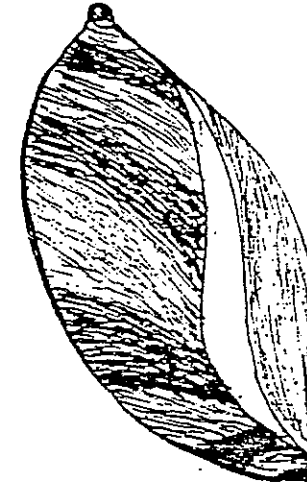
G. COLLIN

Ce journal a été tiré à 200 exemplaires. Ont participé à sa rédaction:

Mesdames HARANG et COLLIN  
 Messieurs HARANG, TURIN  
 COLLIN, LEMAIRE  
 Rédactrice: Aurore COLLIN.

## BMO

Bulletin Municipal Officiel



## Le Conchylien

## SOMMAIRE:

EDITORIAL	LETTRE DU MAIRE
VIE ASSOCIATIVE	VIE PAROISSIALE
FESTIVITES	ETAT CIVIL
LIBRE PENSÉE	TRIBUNE LIBRE

## EDITORIAL

## INONDATIONS

Quand il y avait des pâtures, il y avait des arbres pour abriter les bêtes du soleil, des bosquets pour les protéger du vent, de l'herbe pour les nourrir, des mares pour les abreuver. Dame nature s'accommodait bien de cette situation. Les bosquets constituaient de petites réserves de gibier. Quand il pleuvait, l'eau ne ruisselait pas: l'herbe la retenait sur place.

Depuis que j'habite à CONCHY, je vois tous les ans les pâtures se transformer en champs cultivés. Cela ne me regarde pas: il y a sûrement de bonnes raisons.

Pour faire passer les machines agricoles, on a abattu les arbres et les bosquets. Pour qu'ils ne restent pas enlisés, on a drainé les points humides. Pour faire pousser les cultures, on a utilisé des produits chimiques.

RESULTAT: Le gibier qui ne peut s'abriter dans les bosquets, prend périodiquement des douches aux désherbants, aux insecticides, aux nitrates. Les eaux de pluies, tombant sur des terres nues, ruissellent directement vers les fossés où elles s'ajoutent aux eaux de drainage. Cet amas d'eau arrive à toute vitesse vers le réseau de la commune qui n'a pas été calculé pour de tels débits et crée des inondations.

CONCLUSION: Je pense que personne n'est responsable de ce qui arrive. Je pense même que chacun a essayé de faire au mieux. Mais je pense aussi, que maintenant que l'on connaît les résultats des actions de chacun, il est temps pour tout le monde de se demander comment y remédier. C'est du ressort de la commune d'empêcher les eaux de pénétrer dans les caves. Mais cela peut coûter très cher et la commune a besoin des idées de tout le monde pour trouver des solutions.

Christian TURIN

## LETTRE DU MAIRE

Bel été, cette année 1990: le soleil était au rendez-vous et parfois même un peu trop chaud. Ce fut une saison satisfaisante pour beaucoup d'entre nous.

-Pour les entreprises qui travaillent au T.G.V., cette sécheresse a été bénéfique et leur a permis de prendre de l'avance sur leurs prévisions.

-Les agriculteurs céréaliers ne pouvaient espérer de meilleures conditions atmosphériques pour récolter leur moisson.

-Quant aux vacanciers, il y a plusieurs années qu'ils n'avaient pu profiter d'une saison aussi ensoleillée.

C'est ainsi que les nombreux visiteurs et les habitants de Conchy ont pu profiter au mieux des multiples manifestations qui se sont toutes déroulées sous un soleil éclatant. Une joie sans nuage (!) pour tous, et une belle récompense pour tous les organisateurs de ces festivités, que je me permets de remercier ici personnellement et au nom de toute la population.

Hélas, il y a toujours le revers de la médaille et certains de nos concitoyens ont eu à souffrir de cette sécheresse, certainement moins dans notre région que dans d'autres, aussi sachons rester solidaires et n'oublions pas les plus malchanceux.

Après les vacances et les fêtes, une période plus difficile: la rentrée. Malgré quelques inquiétudes suite au départ de notre instituteur, Mr Bénard, appelé à de nouvelles fonctions dans l'exercice de sa profession, la rentrée scolaire s'est bien passée et j'ai eu le plaisir de mettre en place nos nouvelles institutrices: Mlle Flament Valérie, qui remplace Mr Bénard, et Mme Lahsiny Solange qui assure à mi-temps avec Mme Réuerto Maria la classe maternelle. Je leur souhaite la bienvenue,

une bonne année scolaire et les assure de toute mon attention afin qu'elles puissent exécuter leur tâche dans les meilleures conditions.

Le Maire, G. HARANG

## VIE ASSOCIATIVE

### BUTTERFLY

Depuis quelque temps, chaque Mercredi la salle polyvalente accueille plus d'une trentaine d'enfants qui viennent à danser et faire manoeuvrer leurs batons; Mais bientôt, nous devons les habiller, et cela coûte cher ( plus de 1000 F par enfant! ).

Dans ce but, nous organisons " encore " plusieurs manifestations, afin de réunir les fonds nécessaires à l'achat de l'équipement.

- Le 27 Octobre, une soirée Couscous ( 120 f pour les adultes, 60 f pour les 6-12 ans )

- Le 25 Novembre, un thè dansant avec les Troubadours ( entrée: 35 f )

- Le 31 Décembre, réveillon de la Saint Sylvestre Réservations chez Mme Harlay ( 44 85 05 56 )

Espérant vous y voir nombreux, nous nous excusons de devoir faire encore appel à votre générosité.

### SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers remercient tous les participants au voyage de Bellewoerde, qui s'est déroulé dans une ambiance très sympathique.

Ils vous annoncent leur passage chez vous le Dimanche 25 Novembre, sachant que comme les années précédentes vous leur réserverez un très bon accueil.

Pour cette occasion, ils vous remettront leurs calendriers ainsi que les invitations pour le repas de Sainte Barbe qui aura lieu le Samedi 8 Décembre à la salle des fêtes de Conchy.

Le tirage de la loterie au profit des orphelins des sapeurs-pompiers a été fait le Dimanche 16 Septembre. L'heureuse gagnante en fut Mme Edith Kuszpa.

Ils vous signalent également une nouvelle recrue au corps de première intervention, Mr Olivier Dobelle, à qui ils souhaitent la bienvenue.

Le chef de Corps, Gilbert Rendu

### PING-PONG

Depuis quelque temps, nous organisons une séance le Vendredi soir à partir de 20h30, ceci afin de permettre aux adultes pris par leur travail de nous rejoindre.

N'hésitez donc plus. Quelque soit votre âge et votre niveau, vous trouverez auprès de nous une ambiance bien plus agréable et chaleureuse que devant votre télé! L'inscription ne coûte que 50 f pour l'année et vous avez encore quelques mois pour vous préparer à notre grand tournoi de printemps qui, comme de coutume, sera bien doté en lots de valeur.

G. COLLIN

## SOCIETE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Dans le précédent numéro du Conchylien, nous avons évoqué la visite au château de Boulogne la Grasse de Sa Majesté Albert 1<sup>er</sup>, Roi des Belges, accompagné du Maréchal Joffre et de Raymond Poincaré, Président de la République. Ceci se passait le 23 Août 1915.

Le 3 Novembre 1990, une cérémonie commémorative de cet événement vieux de 75 ans se déroulera au château en présence de Mr l'Ambassadeur de Belgique et des personnalités suivantes: MM. J.F. Mancel, président du Conseil Général, F.M. Gonnot, député, G. Desessart, conseiller général, Mr le Sous-Préfet ( sous réserve ) les Maires de Boulogne, Conchy, Hainvillers et ceux des communes voisines.

Cette cérémonie, qui débutera à 15h30, donnera lieu à la pose d'une plaque gravée sur un mur du château et sera suivie d'un vin d'honneur.

Ne laissez pas passer cette occasion de rendre hommage à nos voisins et amis belges qui, tout autant que nous, ont souffert de cette guerre horrible qui vit entre autres la destruction totale de notre village.

Rappelons également que le Château de Boulogne et ses alentours valent le déplacement et espérons que le soleil sera de la partie.

## FESTIVITES

### Le 27 Octobre

Couscous organisé par " BUTTERFLY "

### Le 3 Novembre

Cérémonie à Boulogne la Grasse à 15h30

Le soir, Bal à Conchy avec Number One

### Le 11 Novembre

Commémoration de l'Armistice de 1918

à 11h30 au Monument aux Morts

### Le 25 Novembre

Thé dansant avec les Troubadours à 15h

### Le 8 Décembre

Repas de la Sainte Barbe

### Le 15 Décembre

FETE de NOEL des écoles à la salle des fetes de Boulogne la Grasse

### Le 31 Décembre

Nuit de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes de Conchy

## TRIBUNE LIBRE

### REVE OU CAUCHEMAR?

Il est des nuits où le sommeil est si léger que la simple variation du thermomètre suffit à nous réveiller en sursaut. D'autres nuits, par contre, donnent droit aux rêves les plus audacieux...

Je m'endors et me sens petit, tout petit...Devant moi un paysage que je ne connais pas: tout est beau, le ciel est azur et la cime des arbres est presque à l'infini. Sous leurs branchages généreux, le vieux pont de pierre enjambe et protège l'étroite rivière qui est d'une limpidité rare et d'une pureté exemplaire. La senteur majestueuse du chèvrefeuille domine royalement le parfum commun des autres plantes sauvages.

Mais où suis-je? La curiosité me pousse à traverser le pont et à suivre un petit sentier jonché de fleurs aux couleurs si diverses qu'elles feraient pâlir de jalousie l'aquarelle du plus doué des peintres.

Soudain, assis, la tête dans les genoux, un lutin! Le même que dans les livres. Je m'approche de lui doucement et lui prend la main; " Ça ne va pas ? " lui dis-je. " Si, ça va mieux, mais à chaque fois ça nous fait cela " me répondit-il en relevant la tête. Ses yeux d'un vert incoublable étaient encore pleins de larmes. "Qui ça, nous ? Pourquoi pleures-tu ? Où suis-je ? " lui demandai-je, il m'explique alors tout:

" Tu es ici au royaume de Dame Nature, je suis un lutin; et comme pour tous les autres lutins, ma vie dépend du mètre carré de nature que je me dois de protéger. Or je viens de perdre plus de 300 de mes amis et je n'ai rien pu faire " m'expliqua-t-il, des sanglots dans la voix. Après un long silence, il poursuivit:

" Mes amis avaient la responsabilité d'un petit chemin encaissé situé à la limite de l'Oise et de la Somme, autour d'un village nommé Conchy les Pots. Leurs efforts avaient failli être récompensés, il y a un an ou deux, car on parlait de " randonnée pédestre " dans ce petit chemin. Pour les grands travaux, contre lesquels on ne peut rien, nous sommes prévenus avant, nous les lutins, et on a le temps de s'organiser. Mais là, ça a été trop vite et puis c'est sans raison ! "

Il me fixa alors droit dans les yeux et ajouta, l'air méchant:

" Sans raison, ce sont les mêmes mots qui qualifient les êtres qui ont approuvé cela !!! "

Je lui pris la main et l'aidai à se relever. Il continua à me parler en marchant:

" Tu sais, je crois que les êtres ne sont pas tous fautifs, mais il faudrait qu'ils se réunissent tous, absolument tous... Je pense que l'on aurait plus de chance, nous les Lutins ! "

La journée qui suivit mon réveil m'a permis de vérifier l'affreuse chose: il ne reste plus rien du chemin du BOIS DE SAUVREL !!! Cinq mètres de large en culture rapportent certainement plus que des centaines de bouffées d'oxygène.

A cette allure-là, nos petits-enfants joueront sur la place du village en tournant, si celle-ci n'est pas cultivée !!

A bons entendeurs, Salutations !!

Ramond Pascal

## INFORMATIONS MUNICIPALES

Le texte précédent appelle un petit commentaire, et notre municipalité interrogée sur ce sujet nous a fourni la réponse suivante:

" Bravo pour cette plaidoirie...

Bien que cette décision ait été prise rapidement, elle a été prise par une majorité du Conseil ( 6 voix pour, 4 contre ) et tout de même pas sans raisons:

La première: combler gratuitement ce chemin qui n'en était plus un ( plutôt un trou à ordures! ) et ne servait plus à personne.

La deuxième: faciliter le remembrement.

Ces deux motifs ont reçu un avis favorable par une majorité des intéressés.

D' autre part, pour la satisfaction de tous et dans le cadre de la protection de la nature, nous avons pris la décision de reboiser une surface équivalente dans un endroit à déterminer pendant le remembrement ( Décision du 5 Juin 1990 ).

Nous tenons à signaler que dans le souci de garder des chemins de randonnée, nous avons aménagé le chemin du bois de Gueule avec le concours des cultivateurs et nous avons réservé le chemin des Grands Champs pour un parcours équestre.

Ces chemins resteront à la disposition des promeneurs et leur permettront de rejoindre Biermont à travers les bois. "

## AUTRES DECISIONS MUNICIPALES

( SEANCE DU 17/09/90 )

Le conseil a décidé l'installation de panneaux de sécurité pour la circulation aux abords de l'école.

Une demande de subvention sera faite pour l'installation d'une bâche à incendie ( réserve d'eau répondant aux normes de sécurité ).

Dans le programme des travaux 1991:

Une demande de subvention pour le renforcement de la rue de la Marlière au hameau de La Poste et de la rue de la Poterie.